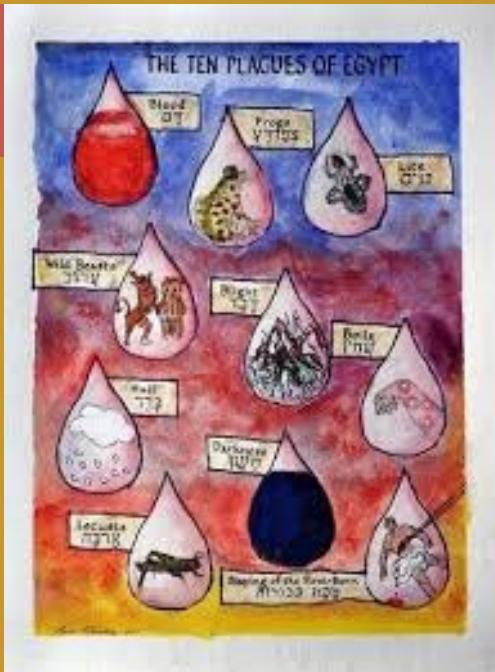


12 jan.
2023

A.C.I.T. INFOS

HEBDO



Horaires

VENDREDI 12

Office à 18h30

SAMEDI 13

Office à 9h30

Minha à 16h30

CHABBAT VAERA

Entrée : 17h12

Sortie : 18h21

Séouda offerte par la famille BENZEKRI à la mémoire de M. Prosper BENZEKRI à la suite de l'office de chaharit et séouda chlichi offerte par Claude AÏM pour Minha lors du cours du rabbin à 16h30

Sommaire

- 1- Horaires et seoudot
- 2- Le mot du rabbin
- 4- Agenda hebdo
- 5- Participez à la fête !
- 6- Des arbres pour René et Marie T Cohen
- 7- Rappel Expo

Avec toutes mes amitiés.

Chabbat chalom

Paul LEVY

Le mot du rabbin sur la paracha



Vaéra : La reconnaissance sinon rien

Face au refus de Pharaon de libérer les esclaves hébreux, Hachem demanda à Moché de lancer la première plaie d'Égypte : le sang. Toutes les eaux, celles ni grand fleuve du Nil, ainsi que celles des

puits, des sources, des nappes phréatiques de tout le pays, mais aussi les eaux des tonneaux, des cruches et de chaque verre du pays, allaient se changer en un sang rouge vif et nauséabond.

Pour cela, Dieu ordonna à Moché de frappa avec son bâton sur le fleuve. « Est-il juste que ce soit moi qui frappe le Nil ? demanda Moché. Celui qui a bu de l'eau d'un puits ne doit pas y jeter de pierre. Quand on m'a mis sur le Nil, lorsque j'étais bébé, les eaux du fleuve n'ont pas submergé le panier ; bien au contraire, elles m'ont protégé. Devrais-je à présent frapper ces eaux-là ? »

Hachem lança à dessein un défi à Moché, espérant qu'il réagirait comme il l'a fait. Ce comportement se reproduisit lorsque Dieu demanda à Moché de frapper le sol avec son bâton pour lancer la troisième plaie : les poux. En effet, il n'aurait pas été convenable pour Moché de frapper la poussière d'Égypte, cette poussière qui avait dissimulé le corps de l'Égyptien qu'il avait tué (dans la paracha précédente, Moché avait tué cet impie qui était condamnable à mort pour avoir voulu tuer un Hébreu). C'est donc Aharon, son frère, qui frappa le Nil puis plus tard la terre pour que ces terribles plaies s'abattent sur la première puissance mondiale de l'époque.

Nous devons apprendre de chacun des actes de nos ancêtres, fussent-ils en apparence négligeables. Si déjà un homme a le devoir d'être reconnaissant envers quelque chose de minéral, dépourvu de vie, comme l'eau d'un fleuve ou la poussière d'un sol, à plus forte raison envers tous ceux qui font preuve de bonté envers nous.

Le mot du rabbin sur la paracha (suite)

De plus, cela nous permet de prendre conscience à quel point plus grande doit être notre reconnaissance envers Hachem Lui-même, Qui est la cause de tous les bienfaits qu'un homme reçoit, et Qui veut toujours agir avec bonté envers nous.

Mais la Torah va encore plus loin. Il existe une interdiction d'accepter dans le peuple juif un homme venant du peuple de Amon ou de Moav. Ces peuples nous ont en effet un jour refusé l'hospitalité à l'époque où les Juifs erraient dans le désert du Sinaï, avant de conquérir Israël. Cependant, un homme venant d'Égypte a le droit de se convertir, et au bout de trois générations, ses descendants pourront se marier avec des membres du peuple juif. Il est étonnant de constater que le simple refus de l'hospitalité a condamné deux peuples à ne jamais pouvoir faire partie du peuple saint, alors que le peuple qui nous a asservi et réduit en esclavage pendant 210 ans possède l'accès à la conversion !

Comme si de nos jours, la Torah interdisait la conversion au judaïsme aux Espagnols qui expulsèrent les Juifs du XVème siècle, alors que les Nazis qui ont assassinés des millions de nos frères, eux, peuvent sans problème se convertir. Insensé !

Les Sages expliquent : pendant ces 210 ans de souffrances, les Égyptiens nous ont logés et nourris. Et bien que les épreuves de l'esclavages furent telles que l'on ne peut même envisager de les décrire, la Torah pousse la reconnaissance des bienfaits jusqu'au fait que 'on ne peut refuser leurs conversions.

Le manque de reconnaissance est le pire des comportements d'après la Torah. Un Juif doit à chaque instant remercier son Créateur pour Ses bienfaits, et c'est seulement une fois cet état d'esprit adopté qu'il pourra évoluer dans son projet spirituel.

Avner NAHUM

Le rabbin Avner NAHUM donnera un cours de Torah mardi prochain à 20h30 via Zoom

Talmud Torah pour les enfants ce dimanche à 10h

Ouverture de l'épicerie chaque dimanche à 10h et le mercredi à 18h30

Depuis Roch Hodech jeudi 11 janvier, nous sommes dans le mois juif de chevat.

Dans 15 jours, ce sera Tou Bichevat !

Les personnes qui souhaitent aider à la préparation de cette fête seront les bienvenues dimanche 14 janvier à 12h au CC pour le point organisationnel du rabbin.





Des arbres pour René et Marie-Thérèse COHEN

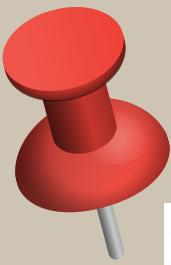
Après des années de plein engagement dans le bureau de l'ACIT comme vice-président et trésorier, René a décidé de sortir de charge. Afin de lui témoigner tous nos remerciements et notre amitié, l'AG a pris la décision de planter des arbres en Israël en leur honneur car ils sont indissociables dans leur action au quotidien.

Si nous plantons 100 arbres, un jardin fleurira et leur nom brillera dans le Livre d'Or du KKL à Jérusalem.

1 arbre = 10€

Nous vous invitons à adresser au plus vite vos chèques à l'ordre du KKL à Nicolas ROY, responsable du KKL 37 (mention au dos du chèque "Pour René Cohen" - CERFA en retour) - 8 impasse Didier 37 000 TOURS (06 01 83 31 29)

Parce qu'offrir un arbre à Israël, c'est s'ancrer dans cette terre et tisser des liens avec l'Histoire des Pères de la Nation .



LES JUIFS EN TOURAINE FACE À LA SHOAH

DE LA PERSÉCUTION À LA DÉPORTATION



**EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE
DU 15 AU 27 JANVIER 2024**

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

VILLE DE
TOURS

AREHSVAL

**Les après-midis du 15 au 27
janvier 2024, en mairie de Tours :
venez nombreux.**